

# En attendant la suite

**Deux semaines après la fin de la grande concertation nationale, certains dirigeants politiques se sont retrouvés pour peaufiner leurs positions par rapport à certains points jugés "essentiels" pour une bonne réussite de la transition politique en cours. Au-delà de la satisfaction générale exprimée pratiquement par tout le monde, un cadre de concertation permanent que les auteurs entendent élargir à d'autres partenaires de la scène politique nationale a été mis en place. Mais pour combien de temps ce cadre tiendra-t-il encore face aux susceptibilités personnelles caractéristiques de nos politiques?**

La classe politique mauritanienne a visiblement pris goût à la concertation. Trois formations politiques (RFD, UFP et APP) se sont mises d'accord sur un semblant de feuille de route qui va gouverner leur position au cours de la transition. Le Front populaire et le PCD, qui étaient de l'initiative, ont jeté l'éponge. Le premier parti pour cause de divergence sur le maintien ou non de la chambre haute (le FP étant partisan de du maintien du Sénat), et le second parti, rejeté par l'administration, a vu ses responsables contraints à s'auto-dissoudre. Les partis en concertation, eux, rejettent par principe l'existence de cette chambre. Pour eux, la Mauritanie, vu son poids démographique faible et sa démocratie encore à l'état "primitif", ne peut se permettre le luxe de deux chambres. Surtout que le découpage administratif qui sous-tend la répartition des sénateurs sur le territoire national est contesté depuis le début du processus

## Suite de la Une

démocratique dans le pays. Ils optent par contre pour le renforcement de l'Assemblée nationale qui ne comptait que 79 députés. Les trois partis sont aussi d'accord pour un scrutin proportionnel à 50% au niveau des législatives, avec des listes nationales proposées par les partis politiques. Ce qui veut dire qu'ils sont contre les candidatures indépendantes. Sur ce point, il apparaît une divergence avec les recommandations faites durant les journées de la concertation au cours desquelles les participants ont demandé la levée de l'interdiction des dites candidatures. La proportionnelle générale étant admise au niveau des élections communales.

La feuille de route des partis en concertation comporte également des propositions beaucoup plus concrètes à propos de la solution de la question des réfugiés et du passif humanitaire. Alors que les recommandations sorties de la grande concertation se contentent de demander le règlement de ces questions, les responsables des trois partis optent pour une solution qui interviendrait au cours de la transition.

### Une CENI autonome

S'agissant de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), les partis en concertation permanente exigent "une Commission indépendante financièrement et sans tutelle administrative", souligne le secrétaire permanent du RFD, Mohamed Abdellahi Ould Haïbalti, qui juge par ailleurs les conclusions des journées de concertation de "parfaites". La CENI doit avoir "toutes la latitude pour organiser les élections futures et proclamer les résultats provisoires issus de ces élections" ajout-t-il. Ce qui ne reflète pas totalement les points de vue des participants aux journées de concertation, et surtout s'oppose aux propositions des commissions interministérielles pour qui la CENI doit être indépendante, mais devra collaborer avec les services du ministère de l'Intérieur pour l'organisation des élections. Pour Mohamed Yehdjh Ould Bredleil, le consensus sorti de la concertation exige le respect de tous, "même si, pour nous, le système

parlementaire est la vraie démocratie", dit-il. Le parti Sawab, qui est convaincu de l'opportunité au niveau du stade actuel de l'évolution du pays "de la nécessité d'un système parlementaire", se trouve donc dans l'obligation de se "soumettre à la tendance générale en faveur d'un régime présidentiel", a-t-il ajouté. Il pense que l'essentiel, pour le moment, est de "sauver la transition, d'assurer cette forme qui est à nos yeux plus importante que le fond dans cette conjoncture car d'elle dépend tout le reste."

Il reste que ce cadre de concertation est encore très restreint pour un paysage politique aussi disparate que celui que connaît le pays. Et l'on imagine mal les autres formations politiques venir intégrer ce semblant de coalition. Certains politiques qui ne sont pas associés à cette initiative parlent déjà d'une intention "malsaine" de la part des partis membres de la coalition, qui rechigneraient à collaborer avec certains dirigeants politiques. C'est ce qui explique, disent-ils, le refus de ces partis de recourir au cadre de concertation né du "Forum des valeurs démocratiques et de la citoyenneté", initié par le RDU quelque temps avant le putsch du 3 août dernier et auquel de nombreux partis avaient pris part.

Par ailleurs, la grande interrogation demeure la quasi-exclusion de l'armée des débats sur la transition. Aucune formation politique, encore moins les autorités nouvelles, ne semblent donner une place à la grande muette pendant la phase transitoire, alors que tout l'enjeu réside dans le rôle et la place que doit occuper l'armée dans les jeunes démocraties des pays en voie de développement. Il faut déterminer le statut de l'armée, car elle est ce que l'on veut qu'elle soit, pour que l'on ne se retrouve pas avec une armée qui s'arroge le droit de regard sur le pouvoir politique. Ce qui va constituer une source d'instabilité où l'armée va intervenir, de temps en temps, en prenant le pouvoir pour "redresser" une situation qu'elle jugera "dangereuse" pour le pays. Les exemples ne manquent pas en Afrique et dans les autres pays dits de démocraties émergentes.

BÂ ADAMA MOUSSA